



Ministère de la Santé

95.7 FM la radio du ministère de la santé

Situation actuelle

Mesures de protection

Directives du Gouvernement

Idées reçues

Sondage

Orientation Médicale

Virus COVID-19 RDC

et de conseils

Épidémiologique en RDC

Confirmés

1242

Actifs

1035

Guéris

157

Décès

50

Données officielles validées par le comité technique.



Prenez deux minutes pour partager vos perceptions et réactions afin d'aider et d'orienter l'équipe de la riposte dans la lutte contre le COVID-19 :

[Accédez au Sondage](#)



Vous craignez d'avoir contracté le coronavirus ?

Remplissez le questionnaire pour une orientation médicale et un conseil sur les étapes à suivre.

[Accédez au Questionnaire](#)



Quels sont les symptômes du COVID-19 ?

Fièvre, fatigue, toux sèche

Pour certains patients: Congestion nasale, écoulement nasal, maux de gorge ou une diarrhée

Pour d'autres: aucun symptôme

Environ 80 % des personnes guérissent sans avoir besoin de traitement particulier.

Les personnes âgées et celles qui ont d'autres problèmes de santé (hypertension artérielle, problèmes cardiaques ou diabète) ont plus de risques de présenter des symptômes graves.

Consignes de sécurité et d'hygiène



Restez chez vous ou **limitez** vos déplacements à l'essentiel



Éternuez ou tousez dans le **pli du coude** ou dans un mouchoir en papier jetable



Lavez vous les **mains** régulièrement à l'eau et au savon pendant 20 secondes



Utilisez un **mouchoir** à usage unique et le **jeter** après usage



Évitez de **serrer des mains** ou de faire la bise



Portez un **masque médical** jetable pour limiter la propagation du virus
(le masque doit être changé toutes les 3 heures)

[Voir les détails des mesures de protection](#)



Directives prises par le Gouvernement

Information du 23 avril 2020

L'état d'urgence sanitaire décrété le 24 mars par le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, est prolongé jusqu'au 08 mai 2020.

Pour rappel, les rassemblements de plus de 20 personnes dans des lieux publics en dehors du domicile familial, les activités sportives, les discothèques, les bars, les cafés, les restaurants et l'organisation du deuil dans des salles sont interdits.

La mesure dans laquelle les écoles, les universités, les instituts officiels et privés sont fermés persiste.

[Voir toutes les directives du Gouvernement](#)



Avec l'appui d'Internews au travers du projet Médias21 de l'Union Européenne et du programme MSDA financé par l'USAID avec un financement complémentaire de la Coopération Suédoise



Un projet réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale

Designed by [Kinshasa Digital](#)

